

Environnement LPO et Sobac primées par le Département

C'était, hier, la remise des prix départementaux de l'environnement. Une opération initiée par le Département. En début de matinée, ce sont ainsi sept prix et bourses qui ont été remis dans l'hémicycle du Conseil général.

C'est l'Association de la maison natale de Jean-Henri Fabre qui a reçu le premier prix (1 500 €) pour la mise en place de suivis entomologiques de 2005 à 2006 à la tourbière des "Rauzes". Fort de 1 500 € lui aussi, le deuxième prix est revenu à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour sa connaissance et la protec-

tion du milan royal en Aveyron. D'autant que le département accueille la plus grosse population de ce rapace.

Le troisième prix a été décerné à l'association Chrétiens dans le monde rural (1 000 €).

Un prix de l'entreprise a également été remis aux responsables de la société lioujacoise Sobac pour un procédé permettant de réduire la pollution des eaux lors du lessivage de l'azote.

Une société qui a aussi décroché le premier prix de la bourse au développement durable (2 500 €).

Le deuxième prix a été obtenu par l'entreprise Braley (Sébazac-Concourès) pour son éco-filtre à base de genévrier baptisé "senteur du causse".

Enfin, le troisième prix (500 €) a été remis au lycée Alexis-Monteil (Rodez). Trente-cinq lycéens et leur professeur en sciences de la vie et de la terre (SVT) vont en effet travailler sur la consommation d'énergie et l'énergie photovoltaïque.

Un travail qui s'achèvera avec la pose de cellules photovoltaïques pour alimenter un panneau d'affichage du lycée à la fin de l'année. ●



La Sobac primée, hier matin. DR

Libre le 28/02/07 -

■ ENVIRONNEMENT Remise des prix départementaux

Des bourses pour la Sobac et Braley

La Maison natale de Jean-Henri Fabre (photo) à Saint-Léons, la Ligue de protection des oiseaux et l'association des Chrétiens dans le monde rural ont reçu un prix départemental de l'environnement, hier matin des mains des conseillers généraux Pierre-Marie Blanquet et Alain Pichon. L'entreprise Sobac (Lioujas) a été récompensée par une bourse pour son « agriculture productive, durable, respectueuse de l'environnement » et l'EURL Braley Rouergue (Rodelle) pour un « éco-filtre à base de genévrier ». Le lycée Monteil s'est vu attribuer le 3^e prix pour un projet sur l'énergie photovoltaïque.

Dans la foulée, des récompenses ont été décernées dans la catégorie patrimoine : l'association Sauvegarde du patrimoine de Cassagnol (restauration de la croix de la vierge de Céor à Cassagnes), André Costes (moulin à eau et gîte à Almont-les-Junies), Rémi Azemar (maison au Viala-du-Tarn), Gérard Soulier (maison à Saint-Côme-d'Olt) et enfin la commune de Cruéjols pour la mise en valeur d'objets d'arts sacrés.



La maison natale de J.-H. Fabre, primée. CP

Centre Presse - mercredi 28/02/07

La Dépêche du Midi du 28/02/07

Environnement. Le prix départemental remis, hier, au conseil général.

Encouragement au développement durable

Ils récompensent les initiatives en faveur de la nature. Prix départementaux de l'environnement et bourse au développement durable ont été remis, hier, au conseil général.

Parmi les lauréats, la maison natale de Jean-Henri Fabre pour son étude entomologique à la tourbière des Rauzes, qui a permis de localiser l'azuré des mouillères, petit papillon bleu, bon indicateur de la qualité des milieux humides; la Ligue protectrice des oiseaux et son combat en faveur du milan royal; les Chrétiens du monde rural pour leurs journées d'animation. Les bourses vont à deux entreprises.



Deux premiers prix pour la SOBAC de Lioujas. Photo DDM.

ENTREPRISES INNOVANTES

C'est la SOBAC qui remporte le premier prix « entreprise » départemental pour une agriculture productive, durable, respectueuse de l'environnement. C'est à Bucarest qu'a entendu parler Pierre-Marie Blanquet pour la première fois de l'entreprise de Lioujas pour sa démarche. « L'entreprise existe depuis vingt-cinq ans », la présente son

directeur général Jean-Luc Marques. L'invention de Michel Mézy qu'elle commercialise permet la réduction de la pollution des nappes phréatiques par les nitrates. « De 30 à 50 % », poursuit le responsable, qui en veut pour preuve des tests réalisés par le syndicat des eaux de Gouessant en Bretagne. La société rafle également le premier prix de la bourse au développement durable pour son travail de recherche et d'innovation en partenariat avec l'Institut national d'agro-

nomie Paris Grignon. Second, Christian Braley avec son écofiltre à base de genévriers, qui exploite une plate-forme de tri à Bezannes, sur le causse Comtal, envahi de genévriers. « Nous avons essayé de passer le broyeur mais leur bois est imputrescible ». Il s'est appuyé sur le CRITT agro ressource de Toulouse et a finalement eu l'idée d'un bio filtre qui épure l'air de la plate-forme et le parfume agréablement.

Gladys Kichkoff